

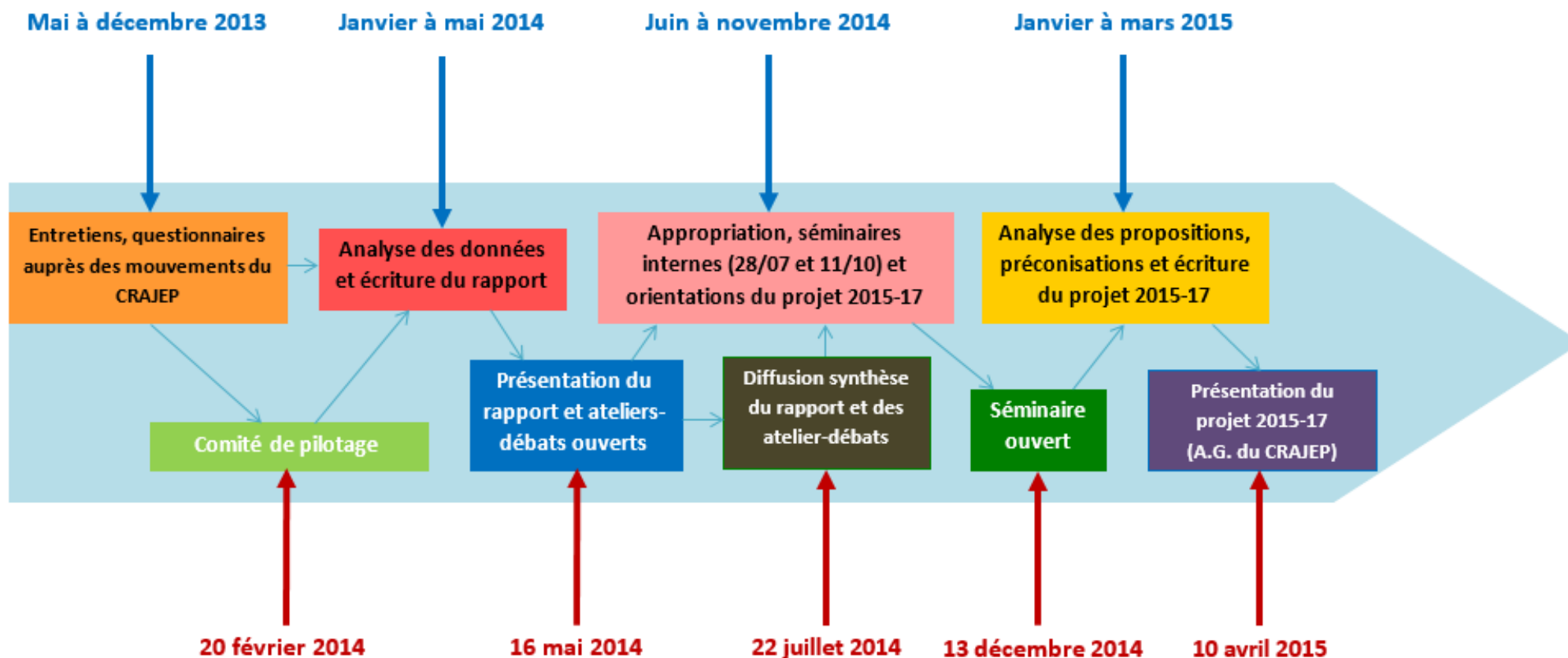


LE PROJET 2015-17

Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire de Picardie

9, rue de l'Amiral COURBET, 80 000 Amiens - 03 60 12 35 34 - contact@crajep-picardie.fr - - www.crajep-picardie.fr

DIAGNOSTIC EDUCATION POPULAIRE ET PROJET 2015-17 DU CRAJEP PICARDIE : ECHEANCIER DES ETAPES CLES



Préambule

En cohérence avec les orientations du CNAJEP et des associations composant le CRAJEP,

❖ Les acteurs de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, coordinations, fédérations, unions, mouvements ou associations, œuvrent au quotidien dans une démarche laïque, pour l'émancipation, l'accès à la connaissance et la formation de tous. L'accompagnement à la citoyenneté et à l'engagement, particulièrement des jeunes, ainsi que la lutte contre les différentes formes de discriminations dans un esprit du « mieux vivre ensemble », constituent le fondement de leur intervention.

❖ Ces acteurs de la Jeunesse et de l'Éducation populaire sont partie intégrante de la communauté éducative, en complémentarité de l'Éducation nationale et de l'Éducation spécialisée. De par leur histoire, leur savoir-faire, leur expertise et leur connaissance des publics et des territoires, ils contribuent pleinement à la conception et la mise en œuvre des politiques publiques éducatives locales et nationales, ainsi qu'à l'animation et au développement des territoires.

Nos objectifs

- Promouvoir un projet politique d'éducation populaire partagé
- S'impliquer politiquement sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire en contribuant à la mise en œuvre de politiques éducatives tout en demeurant force d'interpellation à l'égard des pouvoirs publics
- Promouvoir et représenter les mouvements de Jeunesse et d'éducation populaire auprès des pouvoirs publics et au sein d'espaces de concertation régionaux
- Animer le réseau des mouvements JEP en favorisant l'information, la concertation et la coopération
- Accompagner une réflexion collective sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire à partir de l'expérience et de l'implantation des mouvements sur les territoires picards

Définition et promotion d'un projet politique d'éducation populaire partagé :

Il s'agit là de définir le socle commun des différents mouvements d'éducation populaire du CRAJEP, en (ré)affirmant nos valeurs et en (re)formulant un projet politique de société, qui porterait sur notre vision ascendante de la démocratie, de la citoyenneté et du projet.

En outre, nous serons vigilants à l'implication des élus respectifs des mouvements afin qu'ils trouvent une place au CRAJEP : participation à la réflexion et à la définition de ce projet, ainsi qu'aux temps annuels internes du CRAJEP sur les questions sociétales.

Implication politique sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire :

Nous afficherons le positionnement militant et politique du CRAJEP sur des sujets de société, soit en contribuant à la mise en œuvre de politiques éducatives, soit en demeurant force d'interpellation critique sur les politiques et les dispositifs des pouvoirs publics.

En parallèle, nous devons maîtriser la législation des différents modes de financements publics afin de les défendre ou les contrer.

Nous maintiendrons une veille et un plaidoyer sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire, en collectant et analysant l'information nécessaire.

Promotion et représentation des mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire :

Nous aurons à sécuriser « le fait associatif » en défendant les AJEP (Associations de Jeunesse et d'Education Populaire) ainsi qu'à mieux prendre en compte leurs compétences, savoir-faire et leur connaissance des territoires dans la définition des politiques publiques.

Nous continuerons à participer aux instances et espaces de concertation régionaux (DRJSCS, CRP, PERGP, Université, CESER, MAP, CRIJ, DLA...).

Valorisation des mouvements de Jeunesse et d'Education Populaire :

Nous devons mieux expliquer en améliorant notre communication auprès du grand public comme des institutions, ce que l'on fait, pourquoi on le fait et ce que représente l'Education Populaire dans les territoires (poids économique, masse salariale, nombre d'adhérents, de bénévoles...).

Cette valorisation devra également permettre l'interconnaissance des mouvements entre eux.

Animation du réseau des membres du CRAJEP :

Favoriser l'information, la concertation et la coopération est une nécessité.

Ainsi, le fonctionnement des instances, la coordination des commissions de travail, la participation et le suivi des travaux du CNAJEP, la communication interne et le suivi administratif devront être bien assurés. Il s'agit aussi d'accompagner les membres à imaginer d'autres formes de gouvernance, à maintenir et favoriser des principes démocratiques dans le fonctionnement interne, à développer la mixité générationnelle, sociale et sexuelle.

Coopération des membres du CRAJEP :

Nous devons coopérer entre membres, à toutes les échelles et anticiper les enjeux et actions à venir afin de ne pas devoir subir une mutualisation imposée.

Il faut également développer une logique d'échanges en créant des espaces de rencontres, de co-construction internes et externes pour avancer sur des alternatives en favorisant l'ouverture auprès de ceux qui ne sont pas dans les réseaux mais également avec les autres acteurs associatifs du champ de la jeunesse.

Structururation des Réseaux Départementaux des animateurs Jeunes :

Les réseaux départementaux doivent assurer une fonction de soutien, de ressource et d'information auprès des animateurs en portant des réflexions de fond sur l'éducation populaire et la jeunesse, et les accompagner dans l'élaboration de projets communs sur un territoire. Les informations et besoins recensés doivent également permettre d'asseoir nos revendications et interpellations et rendre une mission d'observation de la jeunesse dans les départements.

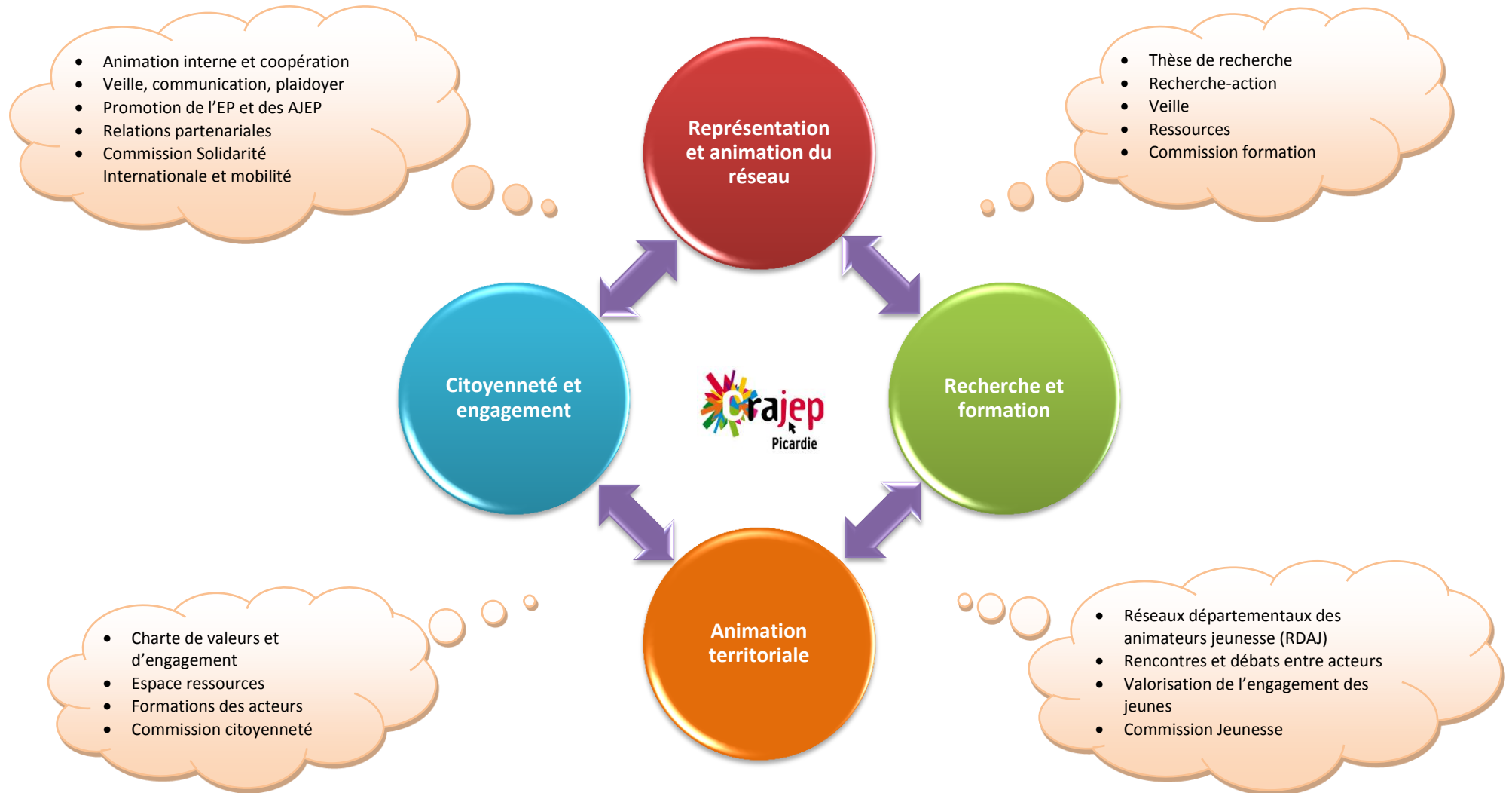
Education à la citoyenneté :

Récemment mise en place, la commission citoyenneté nous permet de travailler conjointement autour de la mise en place d'une charte de valeurs et d'engagement, d'un espace ressources, de formations thématiques des acteurs jeunesse et enfin autour de temps de débats, de colloques internes comme externes ouverts à tous.

Production et valorisation de savoirs à partir de l'expérience pratique des mouvements JEP :

La recherche en sciences sociales permet de valoriser nos pratiques, aiguïser notre sens critique, enrichir notre réflexion, asseoir nos positionnements et propositions à partir d'une démarche, d'une analyse scientifique.

Nos axes de travail et nos actions



Zoom sur l'axe « citoyenneté et engagement »

